



MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE
L'HYGIÈNE PUBLIQUE ET LA
COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

DIRECTION DE LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail



DIRECTION DE LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE
www.santecommunautaire.ci

Rapport

Formation des Coordonnateurs des Activités Communautaires et des Superviseurs des SR Suivie de l'orientation des IDE sur la SBE

Du 19 au 23 Décembre 2022

SALLE DE REUNION DE LA BANQUE DE SANG YAMOUSSOUKRRO

Rédigé par : M. N'GUESSAN Jeannette (DIIS)

KOTCHI Amonchy, (DSC)

Approuvé par :

Dr KADJA Adjoba F.



La Directrice Santé Communautaire



1. Contexte et justification

La Côte d'Ivoire, à l'instar de nombreux pays africains, a misé sur la santé communautaire parmi ses approches prioritaires pour aider à l'atteinte de ses objectifs en matière de santé. Ainsi, pour formaliser la vision et les orientations nationales en santé communautaire en vue d'organiser et de coordonner la santé communautaire de façon intégrée et efficace, le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHP-CMU), à travers la Direction de la santé communautaire (DSC) en collaboration avec les parties prenantes, a élaboré la Politique Nationale de Santé Communautaire (PNSC), le référentiel national de mise en œuvre des interventions communautaires en santé et le Plan Stratégique National de la Santé Communautaire (PSNSC 2022-2025) succédant au PSNSC 2017-2021.

Ce PSNSC 2022-2025 s'articule autour de cinq axes stratégiques que sont : i) le renforcement du leadership, gouvernance et engagement communautaire ; ii) l'amélioration de la gestion et développement des ressources humaines de santé communautaire ; iii) l'amélioration de la qualité des prestations de services communautaires ; iv) le renforcement du système de suivi évaluation des interventions communautaires et v) l'amélioration du financement des interventions de santé communautaire.

Conformément aux orientations de ces documents normatifs, il a été pourvu au sein de chaque Direction régionale et Direction départementale de la Santé, des Coordonnateurs des Activités Communautaires (CAC) intégrant ainsi, les Equipes Régionales de Santé (ERS) et les Equipes Cadre de Districts (DDS) afin de mieux coordonner l'ensemble des interventions de santé communautaire et assurer un meilleur suivi rapproché des partenaires de mises en œuvre au niveau national.

Au terme du processus de la révision des cahiers de charge des CAC de région et de district, tenant compte des nouvelles directives et orientations de la santé communautaire selon le PSN-SC 2022-2025, la DSC a jugé utile et pertinent de procéder à la formation des 53 CAC de districts et 16 CAC de région, 53 CSAS et 224 superviseurs des ONGs partenaires, au regard du nouveau cadre normatif, contenu dans les documents techniques opérationnels et le Référentiel des activités communautaires.

Par ailleurs, en vue d'intégrer la surveillance dans la mise en œuvre des interventions communautaires, il est prévu au terme de la formation des CAC de districts et CAC de région, le renforcement des capacités des ASC Agents Traceurs sur la surveillance basée sur les événements et les maladies à potentiel épidémiques (SBE). Cette formation vise à outiller les ASC, afin de leur permettre d'assurer le suivi et la notification des cas dans la communauté.

C'est dans ce cadre que la DSC et l'ONG Save the Children ont organisé, du 19 au 23 décembre 2022 dans les régions, les formations des CAC, CSAS et superviseurs des

ONG SRs. Cette formation sera suivie de la formation des ASC Agents traceurs dans les 53 districts sanitaires couverts par la subvention Fonds mondial paludisme volet communautaire 2021-2023 (NFM3) du 27 au 30 décembre 22.

Le présent rapport retrace les modalités de la réalisation de la formation des CAC, CSAS et superviseurs de l'ONG ASAPSU, de la région sanitaire de la Marahoué.

Cette session de formation a été facilitée par Madame N'GUESSAN Jeannette chargée des activités communautaires et Monsieur KOTCHI Amonchy, chargé de suivi évaluation à la Direction de la Santé Communautaire.

2. Objectifs et Résultats attendus de la formation

1. Objectif général

Renforcer les capacités de 53 CAC de district, 16 CAC de région, 53 CSAS et 224 Superviseurs des SRs, sur les nouvelles directives de santé communautaires et la surveillance basée sur les événements pour une amélioration du suivi des interventions communautaires.

2. Objectifs spécifiques

1. Renforcer l'appropriation de 3 CAC District, 3 CSAS, 1 CAC Région et 13 Superviseurs des SRs sur les nouvelles directives de santé communautaire pour une coordination et un suivi efficace des interventions de santé communautaire ;
2. Orienter 122 membres des ECD/ERS et 224 Superviseurs des SRs pour un renforcement des capacités des 1480 agents traceurs (ASC) sur la surveillance basée sur des événements et sur les maladies à potentiel épidémiques ;

3. Déroulement de la Formation des CAC, CSAS et superviseurs ONG

1. Cérémonie d'ouverture

L'atelier de formation des Coordonnateurs des Activités Communautaires et des Superviseurs des SRs Suivie de l'orientation des IDE sur la Surveillance basée sur les événements (SBE) s'est déroulée au centre National de Transfusion Sanguine (CNTS).

La cérémonie d'ouverture a été marquée 1 seule allocution. Elle a été faite par Dr MIEZAN Egnankou, Directeur régional de la santé, de l'Hygiène Publique et de la couverture maladie universelle du Bélier a dit son mot d'ouverture. Il a invité les acteurs de la partie nationale et des partenaires à une synergie d'action sur le terrain en vue d'atteindre les

résultats escomptés par cette formation pour le bien-être de la communauté. C'est sur ces mots, qu'il a déclaré ouverte la session de formation.

PREMIERE JOURNEE

La première journée s'est déroulée le mardi 20 décembre 2022. **Elle a démarré à 9 h 00 par la cérémonie d'ouverture.**

Etaients présents à cet atelier les représentants des Districts Sanitaires de Bouaflé, Sinfra et Zuenoula. Cette rencontre a enregistré la présence des Chefs de Service d'Action Sanitaire (CSAS), des Coordonnateurs des Activités Communautaires (CAC), des Superviseurs de et du TO de l'ONG ASAPSU, du CAC de la Région Sanitaire de la Marahoué ainsi que 2 facilitateurs du niveau central. (Voir liste de présence).

Après la cérémonie d'ouverture, s'en est suivie la présentation des participants, et l'organisation du village pour le bon déroulement de l'atelier.

Ainsi Monsieur KOTCHI Amonchy, chargé de suivi évaluation à la DSC a fait la présentation des termes de référence.

A sa suite Madame N'GUESSAN Jeannette, chargé des activités communautaires à la DIIS a donné les modalités administratives et un pré test d'une durée de 15 minutes a été soumis aux participants afin d'évaluer leur niveau de connaissance en matière d'intervention communautaire.

Au cours de cette journée, 2 modules ont été présentés :

Pour la réalisation de ces deux modules, trois groupes s'est constitués pour la réalisation des travaux de groupe.

1. Le premier module portant sur les **Généralités sur la Santé Communautaire**, animé par Monsieur KOTCHI Amonchy a permis aux participants d'échanger sur les concepts tels que : la **Communauté**, la **Santé communautaire**, la **Participation communautaire**, l'**Intervention à base communautaire**, l'**Agent de santé communautaire (ASC)**, l'**Intégration des interventions**, la **Vision de la santé communautaire**, l'**Intérêt de la santé communautaire**, les **déterminants sociaux de la santé**, les **paquets d'activités communautaires** et les **acteurs de mise en œuvre**.

Ce module a pris fin par le passage en revue des power point suivi des explications des facilitateurs.

Le deuxième module portant sur la **Coordination et suivi des Activités** a été présenté par M. KOTCHI Amonchy.

A travers la réalisation des travaux de groupe, les participants ont réfléchi sur :

1. Rôle et responsabilités des CAC Régions et Districts ;

2. Missions et attributions des CAC Régions et Districts ;
3. Outils et les indicateurs de suivi des activités communautaires ;
4. Directives de la gestion des données communautaires au niveau opérationnel ;
5. Directives de l'approvisionnement des ASC en médicaments et intrants ;
6. Directives de la prévention et de surveillance des maladies à potentiel ; épidémique et autres évènements inhabituels ;
7. Notion sur la redevabilité et les bonnes conduites.

Il ressort des discussions que la coordination et le suivi des activités communautaires devaient se faire à tous les niveaux depuis la communautaire jusqu'au niveau central. Elle a pour objectifs de maximiser le soutien apporté aux acteurs communautaires d'évaluer l'efficacité des interventions lors des supervisions et des réunions de coordinations. Elle permet également de rendre compte aux autorités villageoises, sanitaires et aux partenaires. Elle doit se faire périodiquement au cours des réunions bilans organisées.

Cette première journée a pris fin 17h45 minutes après l'évaluation journalière et la synthèse faite par Monsieur Dosso, CAC de la région de la Marahoué, désigné chef du village de l'atelier.

1. DEUXIEME JOURNEE

La deuxième journée de l'atelier de formation a débuté à 8 h 06 par la lecture et l'adoption du rapport de la première journée suivi de la suite du deuxième module de la journée précédente.

Au cours de cette journée, trois (3) modules ont été présentés aux participants :

1. **Stratégies de supervision ;**
2. **Organisation des réunions de suivi des activités communautaires ;**
3. **Outils communautaires et leurs modes de remplissages.**

1. Le premier module de la journée intitulé **Stratégies de supervision** a été animé par madame N'GUESSAN Jeannette. A travers des travaux de groupe, les participants ont ressorti les différentes étapes de la supervision. Ainsi les facilitateurs ont déroulé toutes les étapes de la supervision (Avant l'activité de supervision, Pendant l'activité de supervision et Après l'activité de supervision) ainsi que les différentes grilles de supervision. Un accent a été mis sur la période de supervision, le nombre d'ASC et de ESPC à visiter par acteur communautaire.

2. Le deuxième module de la journée a porté sur l'**Organisation des réunions de suivi des activités communautaires**. A travers des jeux de rôle, les participants ont renforcé leur capacité sur les étapes de l'organisation d'une réunion de suivi, les différentes parties d'un plan d'action et les étapes à suivre pour la restitution de la supervision des ASC, des GF et des autres acteurs communautaires.
3. Poursuivant les présentations, Mme N'GUESSAN Jeannette a présenté le troisième module portant sur **Outils communautaires et leurs modes de remplissages ainsi que le circuit de la transmission des données**. Ainsi les différents outils utilisés par les ASC et les groupements féminins pour la mise en œuvre des interventions communautaires ont été passé en revue.
4. Au cours de cette journée, nous avons enregistré la présence de Docteur. YAO Robert, Coordonnateur zone de SCI Bouaké. Il a salué les facilitateurs et prodigué des mots d'encouragements aux participants pour un meilleur suivi des activités communautaires en son nom et au du Chief of Party (COP).

C'est à 17h42 minutes que la deuxième journée pris fin par l'évaluation journalière et les mots de remerciements du premier notable.

5. TROISIEME JOURNEE

La troisième journée de la formation a débuté à 08 h 48 min par la lecture et l'adoption du rapport de la deuxième journée.

Au cours de cette journée, trois (3) modules ont été présentés aux participants

1. **Formation des agents traceurs ;**
2. **Digitalisation des outils de collecte ;**
3. **La présentation du rapport d'activité des ASC.**

A travers la réalisation des travaux de groupe, les participants ont fait ressorti les maladies sous surveillance et les évènements inhabituels. Ainsi l'agenda de la formation des Agents traceurs et le pre - test ont été présenté aux participants. Les discussions ont porté sur l'organisation pratique de la formation des agents traceurs, les personnes ressource pour la formation et les personnes mandatées pour la supervision de cette formation. Selon Monsieur OKOU BEYO, Technical Officer (TO) de ASAPSU, chaque district de la Marahoué doit former 33 ASC.

Le module sur la digitalisation a été présenté par madame N'GUESSAN.

On retient de cette présentation que la digitalisation est le fait de rendre les outils papiers en outils électroniques à l'aide d'une application. Les avantages de actions sont divers en autres :

1. La qualité des données ;
2. L'amélioration de la promptitude des données ;
3. La réduction des risques d'erreurs liés aux calculs mensuels des indicateurs ;
4. L'optimisation du rendement des agents de santé à base communautaire ;
5. La réduction du coût de la production des outils de collecte de données ;
6. Bon archivage de données.

Cette digitalisation prend en compte l'**outil comcare** pour le rappel en CPN, La **supervision mobile**, l'**Epialert** pour la surveillance basée sur les événements et le rapport de l'ASC.

La dernière présentation sur les modules de formation a été faite par Monsieur KOTCHI Elvis. Cette présentation a porté sur le rapport mensuel de l'ASC.

Nous retenons de cette présentation que toutes les données communautaires de l'aire de santé doivent être compilées avant la transmission du rapport au district sanitaire.

C'est à 17 H 05 mn que l'atelier a pris fin avec la cérémonie de clôture faite par Monsieur OKOU Beyo de ASAPSU, Monsieur DOSSO Christophe, CAC de la région de la Marahoué, désigné chef du village et Monsieur KOTCHI Elvis de la DSC. Tous se sont félicités du bon déroulement de la formation, remercié les participants pour leur assiduité et leur participation active pendant cette formation et les ont exhortés à s'approprier de toutes les stratégies afin d'améliorer la qualité des interventions communautaires. Voir la qualité des données à tous les niveaux.

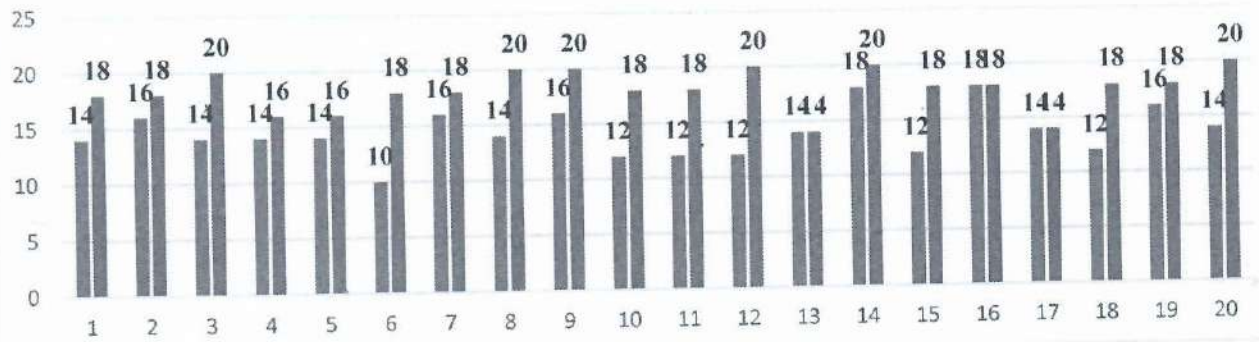
C'est sur ces mots que KOTCHI Elvis a déclaré clos l'atelier de formation des Coordonnateurs des Activités Communautaires et des Superviseurs des SRs Suivie de l'orientation des IDE sur la Surveillance basée sur les événements (SBE).

1. Résultats de la formation

Participants attendus : 20

Participants présents : 20 (1 CAC Région, 3 CSAS, 3 CAC District, 13 Superviseurs)

1. Note comparative des participants Pré et post test



REPRESENTATION GRAPHIQUE DE L'EVOLUTION DES PARTICIPANTS

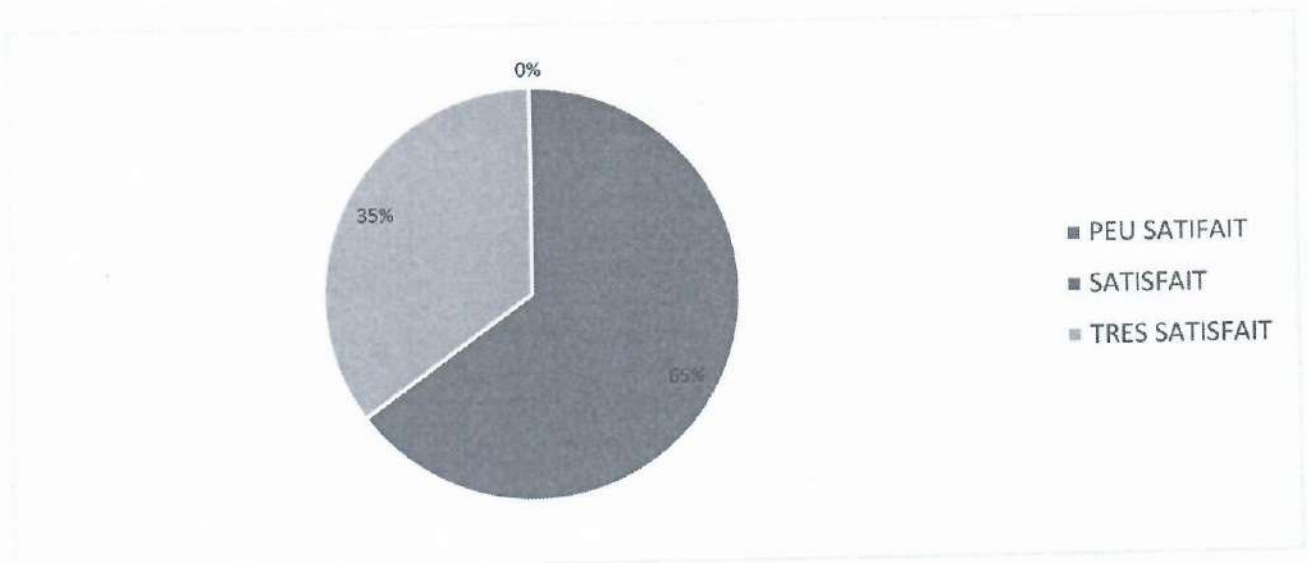
- Pre test
- Post Test

L'analyse des résultats pré et post test nous a permis de constater que :

1. La moyenne qui était à 14,1 au pré test est passée à 18 au post test ;
2. La plus faible note est passée 10 au pré test à 14 au post test ;

On note alors une amélioration des connaissances des participants après cette formation.

1. Evaluation journalière



REPRESENTATION DE LA SATISFACTION DES PARTICIPANTS

Pour ce qui concerne l'évaluation journalière, on note :

35% : Très satisfaits

65% : Satisfaits

2. Difficultés rencontrées.

Aucune difficulté majeure n'est survenue pendant la réalisation de cette activité.

3. Recommandation

CAC / ASS/SUPERVISEURS ONG

1. Associer le personnel de la pharmacie lors des validations des données communautaire ;
2. Veiller au respect du circuit de transmission des rapports d'activités par les ONG menant les activités de nutrition et de VIH.

CAC DRS et DDS

3. Faire le suivi et la coordination des activités communautaires.

4. Prochaines étapes

N°	FORMULATION	CIBLE	PERIODE	PERIODE	Responsables
1	Formation des ASC_Agents Traceurs par les IDE sur les maladies à potentiel épidémique & la Surveillance Basée sur les Evènements en Communauté dans les Districts	ASC de moins de 5 km	19 au 23 Décembre 2022	19 au 23 Décembre 2022	CAC, SRs, IDE superviseurs

	sanitaires de Bouafle, Sinfra et Zuenoula				
--	---	--	--	--	--

Conclusion

La formation des coordinateurs des activités communautaires et des superviseurs des SRs suivie de l'orientation des IDE des Districts Sanitaires de Bouafle, Sinfra, et de Zuenoula de la Region Sanitaire de la Marahoué, sur la SBE du 20 au 22 décembre 2022 Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), s'est bien déroulée dans l'ensemble.

Cette Formation a permis de renforcer les capacités de 1 CAC Région, de 3 CSAS District, de 3 CAC Districts et de 13 superviseurs ASAPSU avec une moyenne générale variant de 14,1 au prétest à une moyenne de 18 au post test.

ANNEXES

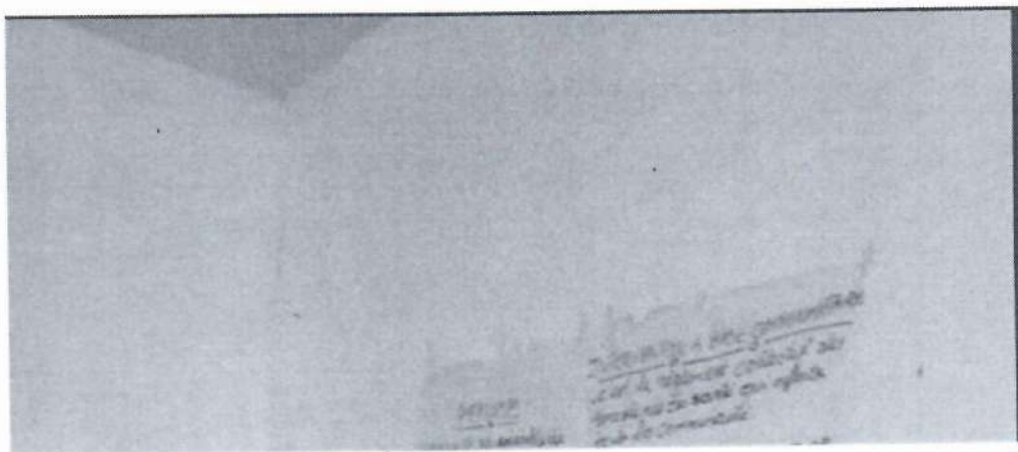
ICONOGRAPHIE



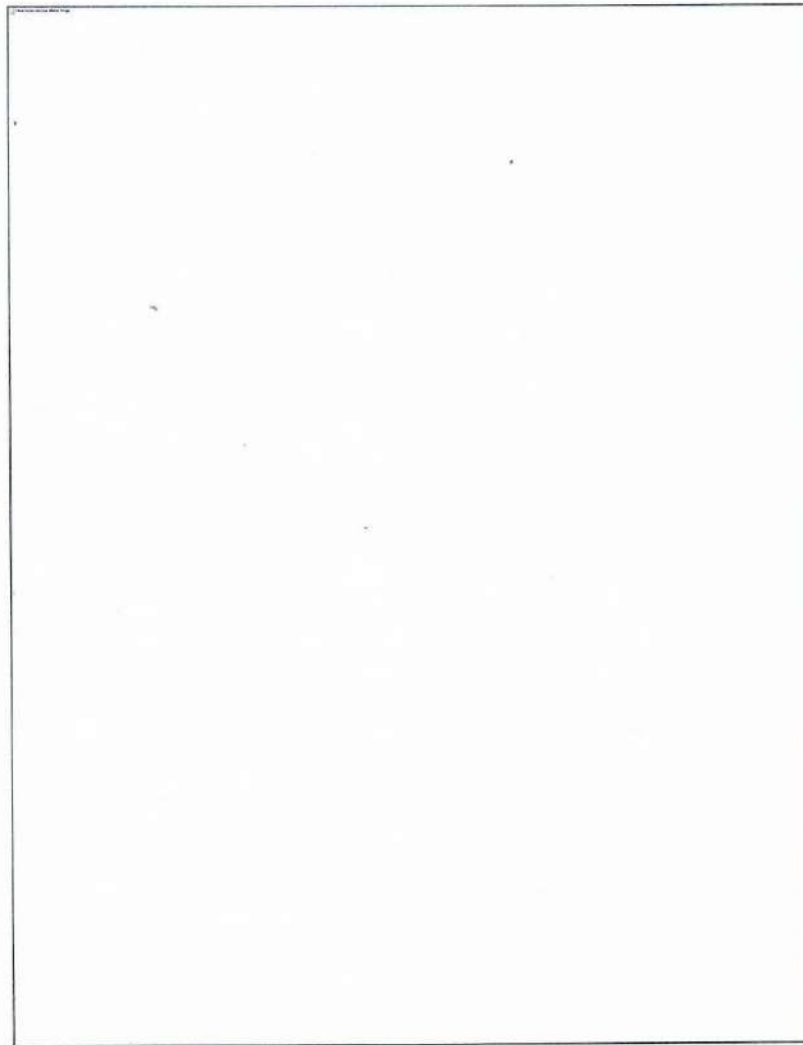
PHOTO DE FAMILLE



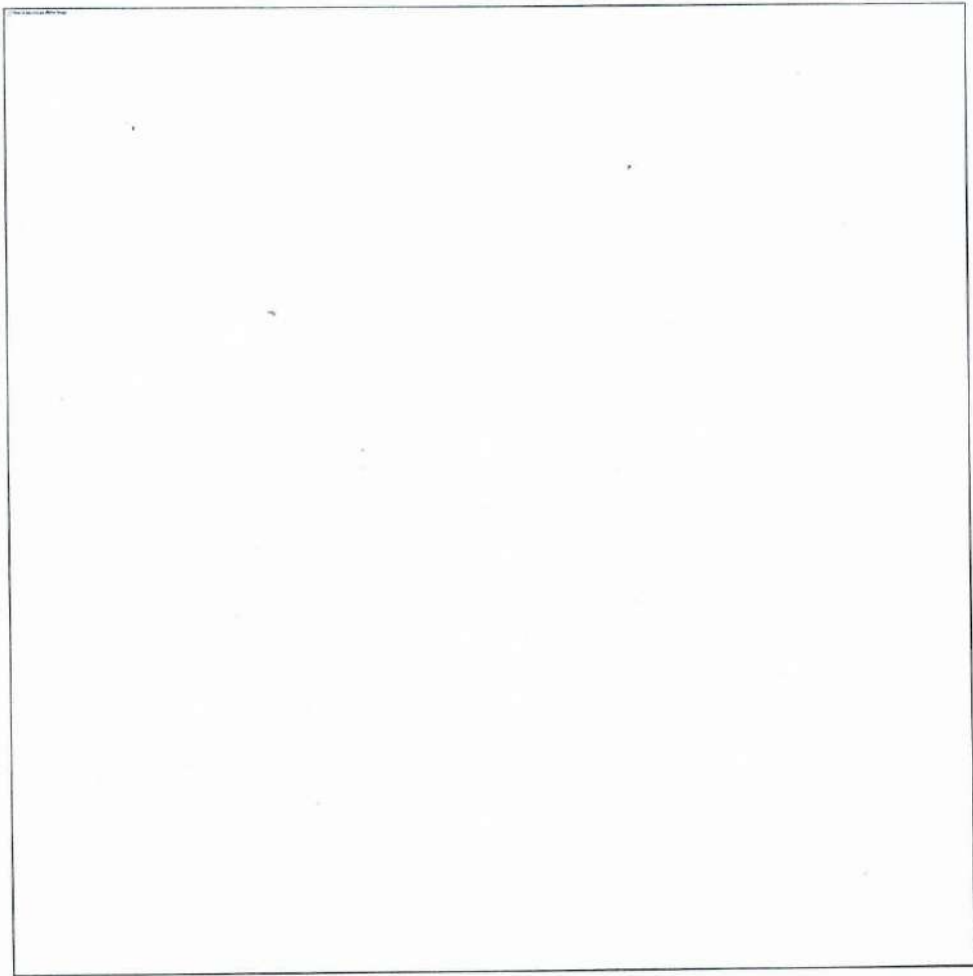
REALISATION DES TRAVAUX DE GROUPE



RESTITUTION DES TRAVAUX DE GROUPE



ORGANISATION DU VILLAGE



EVALUATION JOURNALIERE

AGENDA DE FORMATION

Horaires	Activités	Intervenants
1^{ère} Journée (20 décembre)		
08H00-08H30	Accueil et installation des participants	Facilitateurs
Session 0 : Ouverture de la formation		
08H30 - 10H00	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cérémonie d'ouverture : 2. Présentation des participants 3. Présentation des TDR de l'atelier-Agenda-Formalités administratives 4. Recueil des attentes des participants 5. Organisation du village 	Facilitateurs
10H00 – 10H30	Pré test	Facilitateurs
10H30 – 10H45	Pause-café	
10H45– 13H00	Session 1 : Généralités sur la santé Communautaire	Facilitateurs
13H00 – 14H00	Pause-déjeuner	
14h00 - 16H00	Session 2 : Coordination et suivi des activités communautaires	Facilitateurs
16h00 - 16H15	Pause-café	
16H15 - 17H15	Session 2 (Suite): Coordination et suivi des activités communautaires	Participant
17H15 - 17H30	Récapitulatif de la journée	Participants
2^{ème} Journée (21 décembre)		
08H00-08 H15	Lecture et adoption du rapport de la première journée	Participants
08H15-10H15	Session 3 : Outils communautaires et mode de remplissage (ASC, ASC Coach, ASS, GF, CAC, GAC)	Facilitateurs
10H15-10H30	Pause-café	
10H30-13H00	Session 3 (Suite) : Outils communautaires et mode de remplissage (ASC, ASC Coach, ASS, GF, CAC, GAC)	Facilitateurs
13H00-14H00	Pause-déjeuner	
14H00-16H00	Session 3 (Suite): Outils communautaires et mode de remplissage (ASC, ASC Coach, ASS, GF, CAC, GAC)	Facilitateurs

16H00-16H15	Pause-café	
16H15-17H15	Session 4 : Stratégie de supervision	Facilitateurs
17H15-17H30	Récapitulatif et fin de la journée	Facilitateurs
3^{ème} Journée (22 décembre)		
08H00-08H15	Lecture et adoption du rapport de la deuxième journée	Facilitateurs
08H15-10H15	Session 5 : Organisation des réunions de suivi	Facilitateurs
10H15-10H30	Pause-café	
10H30-13H00	Session 6 : Système de rapportage (ASC, ASC Coach, ASS, GF, CAC, GAC)	Facilitateurs
13H00-14H00	Pause-Déjeuner	
14H00-16H00	Session 7 : Digitalisation des outils de collecte	Facilitateurs
16H00-16H15	Pause-café	
16H15-17H15	Post test et correction Résultats des évaluations pratiques	Facilitateurs
17H 15- 17H 30	Session finale : Cérémonie de clôture-Fin de l'atelier	

LISTE

DE

PRESENCE

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Structure	Contact	E-mail
1	SEKONGO DOLOUROU ALPHONSE	Superviseur ASAPSU	SINFRA	2250545455408	
2	FE GOHNIN YVES	Superviseur ASAPSU	SINFRA	2250506067091	
3	ZOUE SEA ESTELLE	Superviseur ASAPSU	SINFRA	2250505954425	
4	NGUESSAN KONAN FRANCIS	Superviseur ASAPSU	SINFRA	2250545756223	
5	YAO KOUAKOU LEONCE	Superviseur ASAPSU	ZUENOULA	2250506065229	

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Structure	Contact	E-mail
6	SAPEU DAVID MOISE	Superviseur ASAPSU	ZUENOULA	2250574085144	
7	TRAORE MAMADOU	Superviseur ASAPSU	ZUENOULA	2250506192636	
8	BEHIBRO NDRI MARTINE	Superviseur ASAPSU	BOUAFLE	2250566968076	
9	AMOUN TOGBEVI FRANCIS	Superviseur ASAPSU	BOUAFLE	2250555279757	
10	KOUAO AHOUSI FERDINAND	Superviseur ASAPSU	BOUAFLE	2250586639884	
11	DJEZOU YAO	Superviseur ASAPSU	BOUAFLE	2250575211274	

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Structure	Contact	E-mail
12	KONAN AYA LOUISE	Superviseur ASAPSU	BOUAFLE	2250504903558	
13	LADJI DONALD ARSENE	Superviseur ASAPSU	BOUAFLE	2250506033034	
14	DOSSOU CHRISTOPH	CAC REGION BOUAFLE	DRSHPCMU BOUAFLE	2250506408352	
15	MANZAN MIEZAN ANTOINE	CAC BOUAFLE	DDSHPCMU	2250554305341	

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Structure	Contact	E-mail
16	BROU OI BROU EUGENE		DDSHPCMU	2250566405100	
17	TCHERE OGOU AUGUSTIN	CSAS BOUAFLE	DDSHPCMU	2250504004792	
18	TRA LOUYOUNAN DOZOUN MAURICE -DANIELLE	CSAS ZUENOULA	DDSHPCMU	2250556792883	
19	KOUADIO JACQUES ARMEL	CAC	DDSHPCMU	2250506577254	
20	ALBERT KONO FAYE	CSAS BOUAFLE	DDSHPCMU	2250504698447	
21	KOTCHI AMONCHY ELVIS AGENOR	Facilitateur 2	DSCPS	225 05 46 38 28 74	
22	TOKOU JEANNETTE EPSE N'GUESSAN	Facilitateur 1	DIIS	225 07 87 72 42 41	

